



REVENT'INFO

LE BULLETIN MUNICIPAL
DE REVENTIN-VAUGRIS

MARS
2023



www.mairiereventinvaugris.fr

 MairieReventinVaugris

EDITO

L'année 2022, après les 2 années COVID, constitue à nouveau une année charnière dans l'évolution du monde qui nous impacte au quotidien. Elle a bien sûr été marquée par l'invasion de l'Ukraine et le retour de la guerre en Europe, ses conséquences sur les marchés de l'alimentation, des énergies. Puis nous avons été confrontés aux conséquences de la crise climatique avec les périodes de canicule et de sécheresse, sécheresse qui est encore d'actualité en ce tout début d'année.

Tous ces évènements nous démontrent l'urgence de modifier nos habitudes, nos comportements, nos conceptions du monde et donc nos choix tant individuels que collectifs.

Nous ne vivons pas dans un monde sans limites, il nous faut donc réapprendre à penser notre rapport à ce monde : modifier notre façon de travailler, de consommer, de se nourrir, de se déplacer. Avec une seule boussole et une seule exigence : respecter notre environnement, ne pas gaspiller ou dégrader ses ressources, préserver notre humanité et son devenir.

Cette exigence, c'est bien celle qui anime notre équipe municipale et guide ses choix :

- En engageant un grand programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux accompagné d'une politique de sobriété dans les usages,
- En faisant évoluer la restauration scolaire vers une alimentation plus saine, plus locale
- En nous opposant au projet de demi-échangeur qui entrainerait une aggravation importante des nuisances atmosphériques et sonores et dégraderait notre cadre de vie.

En complément, nous mettons toute notre énergie pour développer les liens sociaux, faire vivre les relations dans notre commune. Le reportage de M6 « Un jour, un doc » diffusé le 13 février à partir de 14h en est une belle illustration : n'hésitez pas à le voir et à le revoir ! pour la deuxième fois en quelques mois, Reventin-Vaugris fait l'objet de l'attention de chaînes nationales, une preuve s'il en était que notre engagement s'inscrit dans ce qui compte aujourd'hui.

Edith Ruchon et l'équipe municipale



SOMMAIRE - EDITO



2

QUALITÉ DE L'AIR



3

PROJET DEMI-ÉCHANGEUR



4

DEVELOPPEMENT DURABLE



5

URBANISME - VOIRIE



9

TRAVAUX



10

PARTICIPATION CITOYENNE



11

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE



12

ENFANCE - JEUNESSE



14

ASSOCIATIONS



15

FESTIVAL REV'EN VERT



19

À VOS AGENDA



20



La première quinzaine de février a été marquée par un nouvel épisode de pollution atmosphérique qui doit nous alerter et nous faire réfléchir.



Carte du Dimanche 12 Février 2023

Les cartes produites par le site ATMO à cette période sont explicites : Reventin-Vaugris, au niveau de la barrière de péage, se trouve en noir avec une qualité de l'air qualifiée de très mauvaise ! et c'est précisément là que nos décideurs politiques ont choisi d'implanter un demi-échangeur : cela est incompréhensible et inacceptable.

Quelle peu de considération pour la santé des riverains, pour la santé des centaines d'enfants utilisant les équipements sportifs ! Les Reventinois sont-ils des citoyens de seconde zone, sacrifiés sur l'autel du transport routier ?

La même situation de pollution grave se retrouve régulièrement l'été à une période de trafic estival maximum au niveau de l'une des plus grandes barrières de péage d'Europe, là même où devrait s'inscrire le nouvel échangeur.

Toute la communauté scientifique est unanime, la pollution de l'air a des impacts importants sur la santé. Elle est à l'origine de nombreuses maladies et de décès prématurés.

Le site ATMO révèle que, au niveau de la région Auvergne Rhône-Alpes, 4300 décès chaque année sont imputables à une exposition aux particules fines (PM 2,5) et que 2000 décès sont imputables à une exposition au dioxyde d'azote.

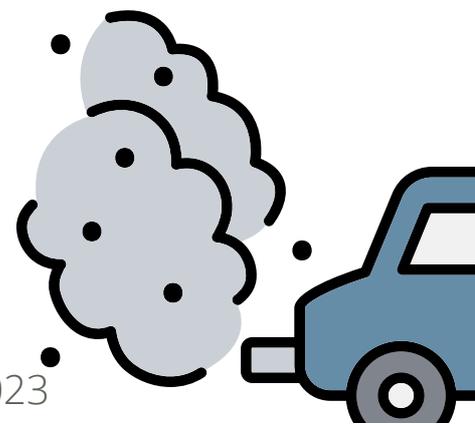
La pollution de l'air est responsable de maladies respiratoires, cardiovasculaires, de cancers : le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) estime que « la pollution atmosphérique est l'une des premières causes environnementales de décès par cancer ».

Alors, pourquoi rajouter du trafic et donc de la pollution dans un secteur déjà très impacté ? Pourquoi Vinci n'a-t-il procédé à aucune mesure de l'exposition aux particules fines à Reventin-Vaugris ?

C'est l'une des nombreuses zones d'ombre de ce projet néfaste qui porte aussi atteinte à la santé des Reventinois, des enfants classés parmi les personnes sensibles, des sportifs dont l'exposition est accrue.

C'est l'une des raisons qui nous pousse à l'attaquer devant la justice.

Dénonçons encore et toujours un projet qui nous étouffe !





UN ÉCHANGEUR QUI ÉTOUFFE UN PEU PLUS REVENTIN-VAUGRIS

ET SI ON PARLAIT RECOURS ?

Suite à l'enquête publique, à ses 5 réserves et ses 8 recommandations, le Préfet a donc déclaré d'utilité publique ce projet par arrêté le 10 octobre 2022 puis a pris une autre décision le 19 octobre 2022, un arrêté portant autorisation environnementale et accordant une dérogation à la protection d'espèces protégées.

Rappelons-le, ces décisions sont prises contre l'avis des élus locaux qui ont signifié le refus de cette implantation au centre depuis 2016, contre l'avis d'une grande majorité des Reventinois qui se sont exprimés durant l'enquête publique. Rappelons-le aussi, cette question s'est trouvée, dans notre commune, au centre des débats qui se sont déroulés pour les élections municipales de 2017, 2020 et qui ont conduit au choix d'une équipe municipale défavorable à l'implantation choisie et qui a œuvré sans relâche pour infléchir ce choix de Vinci et de Vienne-Condrieu Agglomération.

Face à ces décisions néfastes pour la Commune et ses habitants, forte de la légitimité conférée par ces deux scrutins municipaux, la majorité municipale a donc pris la décision d'intenter un recours contre chacune de ces deux décisions. Nos dossiers sont donc aujourd'hui auprès du Tribunal administratif de Grenoble, leur examen va demander plusieurs mois.

Nous vous tiendrons bien sûr informés des suites.

Signalons que, dans sa communication, l'Agglomération évoque la réalisation prochaine de l'échangeur mais omet de signaler les recours déposés par la Commune, tronquant ainsi l'information au grand public.

ET SI ON PARLAIT CONCERTATION ?

En décembre, le sous-préfet de Vienne a réuni la commission de concertation préconisée par le commissaire-enquêteur dès fin juin et cela, après que la décision a été prise par le Préfet, contrairement à ce qui nous avait été dit. Rappelons juste la définition du mot concertation « pratique qui consiste à faire précéder une décision d'une consultation des parties concernées ». Nous sommes donc dans une pseudo concertation où les élus et les membres des associations représentées ont juste le choix entre le pire et le moins pire.

Par exemple, la réserve n°2 du commissaire enquêteur demande, au niveau de la plaine sportive, de « reconstituer à l'identique à l'existant le merlon de protection ...et de reconstituer les terrains de jeux impactés par le projet ». A ce jour, Vinci propose effectivement de reconstituer ce merlon mais en empiétant encore plus sur nos installations sportives ! De qui se moque-t-on quand on écrit que les Reventinois sont consultés sur les aménagements du projet ?





C'est un des éléments de la problématique qu'il faut envisager sous tous ces angles pour être exhaustif.

LE COÛT RÉEL DU PROJET ?

Sur ces aspect-là, c'est l'opacité la plus totale et aucun élément n'est donné par Vinci alors que la moitié des financements est assurée par les collectivités locales donc par l'impôt des citoyens. Une hausse de 20 à 25% du coût initial était déjà annoncée en octobre 2021 et depuis, nous connaissons tous les hausses faramineuses qu' a subi ce secteur d'activité en 2022.

De plus, la requalification de la route de l'aérodrome a été décidée par Vienne-Condrieu Agglomération pour en faire un accès à l'échangeur comme l'a demandé le commissaire enquêteur mais quel est le coût de cet aménagement ? Mystère...

LE COÛT DU PÉAGE ?

Aucune information sur ce sujet non plus sachant que, là aussi, les choses ont évolué depuis que ce projet a été pensé. Les budgets se sont considérablement resserrés avec l'augmentation des carburants, des énergies et l'inflation que nous connaissons depuis un an.

Dans le même temps, Vinci annonce avoir réalisé un bénéfice net de 4,2b milliards d'euros en 2022, soit une hausse de 64% !

LE COÛT POUR LA COMMUNE ?

Oui, ce sujet a un coût pour la Commune qui, pour défendre ce dossier pour lequel l'équipe municipale a été élue, a dû engager des frais. Des frais pour bénéficier de conseils de spécialistes en matière technique, juridique ou de communication. Effectivement, nous sommes une petite commune qui ne dispose pas de techniciens spécialisés, de juristes ou de service de communication en interne, comme en disposent notre agglomération ou la commune de Vienne.

Chaque engagement financier a fait l'objet d'une réflexion approfondie et collective et ces engagements sont connus puisque faisant l'objet d'une information au Conseil Municipal et donc d'une publication.

Des dépenses ont donc été engagées, certes, mais pour autant :

- Le budget municipal est sain et parfaitement maîtrisé
- Les impôts n'ont pas été augmentés
- Une grande partie des projets annoncés a été réalisée alors que nous ne sommes qu'à mi-mandat et que nous engageons une politique volontariste en matière de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

ET LES COÛTS INDIRECTS ?

Rappelons juste que les nuisances liées à la pollution atmosphérique sont responsables de nombreux problèmes de santé qui ont aussi un coût et ceux-là ne sont jamais évoqués !



DEVELOPPEMENT

RÉNOVATION THERMIQUE ÉCOLE PAUL VINCENSINI



Le projet de rénovation thermique de l'école suit son cours. Un programme de travaux a été retenu :



-45%



Remplacement de l'ensemble des menuiseries



Mise en place d'une ventilation double-flux dans l'ensemble des classes (qui permettra également d'avoir une qualité d'air optimale dans les locaux)



Reprise de la régulation des systèmes de chauffage existants



Ajout d'une pompe à chaleur air/eau en complément des chaudières à gaz



Eclairage LED

L'ensemble de ces travaux va permettre de réduire les consommations en énergie du bâtiment de près de 45% !

LES PROCHAINES ÉTAPES DANS LA RÉALISATION DE CE PROJET :

- Validation d'un Maître d'Œuvre pour l'opération
- Etudes sur les différentes solutions envisagées
- Consultation des entreprises
- Lancement du marché de travaux

L'objectif de la commune est le lancement des travaux dès la fin de cette année. L'ensemble des équipes est mobilisé afin que le projet démarre dans les délais annoncés ! Dans cette période de tension énergétique, nous devons agir sur les consommations de nos bâtiments publics.



ÉNERGIE : DES PRIX ENCORE EN HAUSSE EN 2023

Déjà fortement impactée en 2022, la Commune subit de nouveau une importante hausse sur le prix de l'électricité.

Augmentation moyenne* 2021-2022 : + 50%
Augmentation moyenne* 2022-2023 : + 45%

Un budget annuel qui passe de 66 000 € en 2021 à une estimation de 145 000€ pour l'année 2023.

* lissée sur l'ensemble de nos contrats et des différents types de tarifs (heures pleines - heures creuses - etc...)



**EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
DE 23H00 À 05H00**



Rallumons les étoiles

Le projet a été voté au Conseil Municipal de Décembre. Les travaux ont été réalisés en Février et l'extinction de 23h00 à 05h00 est en place depuis le 17 Février. La route nationale 7 va faire l'objet de petits aménagements de sécurisation avant de pouvoir aller plus loin.



RESTAURATION SCOLAIRE : UN PROJET TOUJOURS EN MOUVEMENT

Notre projet d'évolution de la restauration scolaire se poursuit en partenariat avec le mouvement des Cuisines nourricières. En Décembre, une journée d'initiation aux cuisines nourricières a été organisée avec la présence du personnel, des élus et de parents d'élèves membres du projet. L'occasion d'appréhender la cuisine d'une manière différente, en mettant en avant les produits simples et bien cuisinés. Un buffet dégustation a été organisé pour l'occasion.



En Février, notre équipe de cuisine a suivi une formation sur les cuisines alternatives, avec un accent mis sur les recettes végétales à faire soi-même sans passer par des produits industriels.

Une expérience riche qui lui permettra de mieux appréhender une cuisine différente et de la faire découvrir aux enfants.



Des groupes de travail composés d'agents de la commune, d'élus et de parents d'élèves ont été mis en place afin de réfléchir et faire des propositions sur les grands thèmes du projet.



A l'issue de ce travail, les grandes orientations validées par la Commune seront rédigées dans le Plan Alimentaire de Référence et déclinées en actions concrètes pour l'avenir.

DEVELOPPEMENT DURABLE



LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

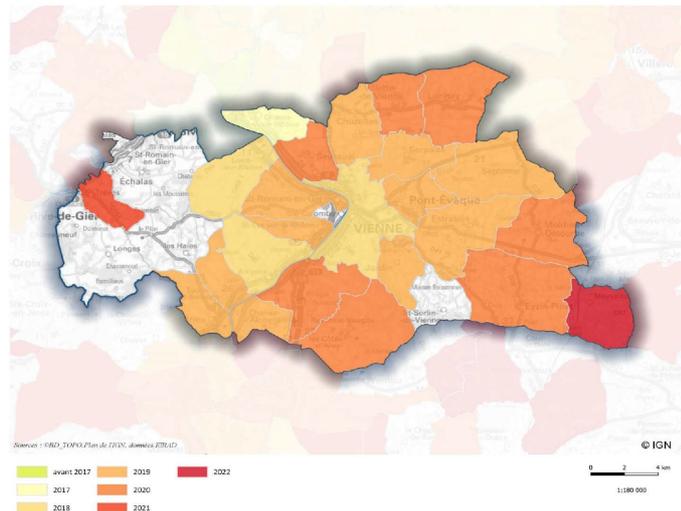


Vienne
Condrieu
Agglomération

E.I.D. éromoustication
Rhône-Alpes

La commune va s'engager dans un projet initié par Vienne Condrieu Agglomération, en partenariat avec l'EID Rhône-Alpes (opérateur public expert sur ce sujet) pour mieux répondre à la problématique du moustique tigre.

Des élus (M. ORENGIA et M. LEICHER) et agents de la commune seront formés sur le sujet. Un diagnostic des espaces publics sera également réalisé. Le meilleur moyen de lutte contre le moustique tigre reste la prévention. Un correspondant sera nommé sur la commune, il pourra répondre à toutes vos questions et vous donnera l'ensemble des préconisations en vigueur pour limiter la colonisation du moustique tigre.



Liste des communes colonisées

Ampuis, 2018
Chazay-sur-Rhône, 2017
Chonas-l'Amballan, 2019
Chuzelles, 2019
Condrieu, 2019
Estrablin, 2019
Eyrieux-Prieuré, 2020
Jardins, 2019
Les Côtes-d'Arcy, 2020
Loire-sur-Rhône, 2018
Luzinay, 2020
Meysseix, 2022
Modieu-Déroubaie, 2020
Pont-Évêque, 2019
Reventin-Vaugris, 2020
Saint-Cyr-sur-le-Rhône, 2019
Saint-Romain-en-Gal, 2019
Septème, 2019
Serpaize, 2019
Seyssoix, 2020
Tignes, 2021
Tupin-et-Semons, 2019
Vienne, 2018
Villotte-de-Vienne, 2020



FIN DU SYNDICAT GERBEY BOURRASSONNES

En 1962 était créé un syndicat regroupant les communes d'Assieu, de Cheyssieu et de Ville sous Anjou (une partie de la commune seulement). Ces communes étaient alimentées par une station de pompage se trouvant vers la « laiterie » entre Assieu et Vernioz au bord de la Varèze. La plupart des villages était alimentée par des eaux de sources.

En 1970, pour anticiper les besoins en eaux, la commune de Reventin Vaugris fait construire la station de pompage de « Gerbey » dans la commune de Chonas l'Amballan au lieu-dit « Gerbey » pour pomper dans la nappe du Rhône. En 1978, le Syndicat des eaux de Gerbey Bourrassonnes est créé et regroupe les communes d'Auberives sur Varèze, Assieu, Clonas sur Varèze, Reventin Vaugris, Cheyssieu et Ville sous Anjou.

Le Syndicat de Gerbey Bourrassonnes a été dissous le 31 décembre 2022 suivant la loi « NOTRe » du 7 Août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la république

Lors de ce dernier mandat, le « gros » chantier que les membres du conseil syndical ont adopté est la restructuration du site de GERBEY. A Chonas l'Amballan se trouve le captage de Gerbey construit en 1970 qui exploite l'aquifère des alluvions du Rhône. L'eau provient exclusivement de la nappe phréatique du Rhône. La production moyenne annuelle sur le puits de Gerbey est de l'ordre de 725 000 m³/an. Le captage de Gerbey alimente en eau potable les communes d'Auberives sur Varèze, Assieu, Cheyssieu, Clonas sur Varèze, Ville sous Anjou et Reventin-Vaugris soit 4399 abonnés. Le bâtiment qui va-être construit sera équipé de 2 bâches permettant de renvoyer l'eau dans le réservoir sans contrainte sur les pompes. Cela permettra également une surveillance supplémentaire de la qualité de l'eau. Le montant total des travaux s'élève à 802 086 € HT.

Le syndicat étant dissous au 31 décembre 2022, la suite de la maîtrise d'ouvrage des travaux de la station de GERBEY sera assurée par Vienne Condrieu Agglomération, assisté par le cabinet MERLIN.



URBANISME-VOIRIE

TRAVAUX

NOS
PROJETS



URBANISME

LANCEMENT DU PROJET DU PLUi (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Le PLUi sera le document de référence en matière d'aménagement pour les 15 prochaines années. Il couvrira le territoire des 30 communes de Vienne Condrieu Agglomération et remplacera, lorsqu'il sera approuvé, les 30 PLU communaux qui existent actuellement.

Le PLUi fixera les objectifs en matière d'urbanisme en prenant en compte l'environnement, les déplacements, l'habitat, le tourisme, l'économie. Le PLUi va permettre de définir un projet d'aménagement du territoire à l'échelle de l'Agglo, en allant vers la réduction de la consommation de l'espace : où construire ? Pour quels usages ? Que veut-on préserver ?...

Il veillera à un juste équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie. En effet, la conservation de notre patrimoine bâti et paysager, de nos espaces naturels et agricoles, mais également la sauvegarde de nos ressources naturelles telles que l'eau et le sol, sont des enjeux importants pour l'avenir de notre territoire.

Ce document, comme les PLU communaux qu'il remplacera, fixera les règles juridiques d'utilisation des sols applicables sur l'ensemble des communes. La date prévisionnelle de mise en application est estimée à Juin 2027. En attendant, le PLU de la commune reste applicable.

À partir de ces règles harmonisées à l'échelle de l'Agglo, les maires continueront de délivrer les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations de projets, permis d'aménager...).

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations sur le site internet de l'agglomération : <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/> (rubrique "vivre et se déplacer / urbanisme et aménagement / le PLUi



VOIRIE



INTERVENTIONS DEPUIS 2017

48 interventions ont été réalisées depuis 2017

L'AUBRESSIN	7 interventions (15%)
LA BALME	13 interventions (27%)
LE VIEUX-VAUGRIS	6 interventions (12,5%)
CENTRE-BOURG ÉLARGI	11 interventions (23%)
VAUGRIS VIEUX-PAVÉ	6 interventions (12,5%)
DIVERS	5 interventions (10%)

Les interventions sont celles sélectionnées avec le concours du service Voirie de Vienne Condrieu Agglomération et/ou celles dictées pour des raisons de sécurité. Pour exemples : la requalification du début de la route de la Balme vers le Reventel, le renforcement du chemin de Pommiard, la reprise du chemin des Cimes liée à un effondrement de l'accotement.

PROGRAMME VOIRIE 2023

Chemin de Gerbolle	13 049 €
Chemin de la Balme	7 891 €
Chemin de la Balme (avant le pont des Colettes direction Vienne)	7 878 €
Chemin de la Balme (après le pont direction Vienne)	6 462 €
Chemin de Roisson	7 570 €
Chemin de Bellevue le bas (si construction dernière maison achevée)	8 287 €
Chemin des Cimes	7 912 €
Chemin de Fort-Massot (au croisement avec l'entrée du lotissement le clos du Noyer)	3 638 €
Chemin de l'Aubressin	3 028 €

La chaussée au croisement de la route du Vieux-Vaugris, du Chemin de la Chapelle et du chemin de la Jacquetière doit être refaite sur les fonds propres de Vienne Condrieu Agglomération. Les travaux devraient commencer le 15 Mars.



RENOVATION THERMIQUE MAIRIE

COÛT TOTAL DES TRAVAUX : 50 000 €

Après avoir remplacé l'ensemble des menuiseries durant l'été 2022, nous procédons au dernier volet de la rénovation thermique de la Mairie.

Les radiateurs électriques vétustes ont été remplacés par des radiateurs à haute performance énergétique au mois de Février. A l'étage, une pompe à chaleur air/air sera mise en place dans le premier semestre de l'année.



CONSOLIDATION DES MURS DU CIMETIÈRE



COÛT DES TRAVAUX : 10 000 €



Les travaux, commencés en fin d'année 2022, se sont terminés au mois de Février. L'ensemble des points faibles ont été consolidés.

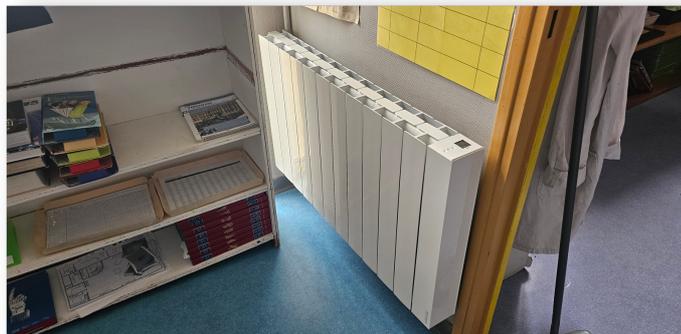


RÉNOVATION DU CHAUFFAGE ÉCOLE MONTESSORRI



COÛT DES TRAVAUX : 8 000 €

Les radiateurs vétustes ont été remplacés par des gammes plus performantes et plus économiques.



CONTRÔLE D'ACCÈS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



COÛT DES TRAVAUX : 18 000 €

Afin de simplifier notre gestion du gymnase et de s'assurer de sa bonne utilisation, un système de cylindre électronique est en cours de déploiement sur ce bâtiment (sur la Mairie et la SAR également). Ce nouveau système permettra une utilisation plus encadrée et mieux régulée des locaux municipaux. Des réunions ont eu lieu avec les différentes associations utilisatrices afin de préparer au mieux ce changement.

PARTICIPATION CITOYENNE



LE CONSEIL DES SAGES[®] : LA MUTUELLE COMMUNALE

Une **mutuelle communale** est une complémentaire santé mise en place par une commune, au profit de ses habitants. Elle permet de faciliter l'accès à une complémentaire santé grâce à un tarif de groupe préférentiel.

Ce concept est une **réponse solidaire** face à la baisse du taux de remboursement de la sécurité sociale et à l'augmentation des tarifs de mutuelle.

La Commune de Reventin-Vaugris a donc choisi de faire profiter aux Reventinois de cette possibilité : ce projet est porté par le Conseil des Sages en lien avec le CCAS.

Comment ce dispositif va-t-il se mettre en place ?



- **Première étape** : un **sondage** pour évaluer le nombre de personnes intéressées.

Un questionnaire vous a été adressé mi-janvier avec la Lettre d'informations du Maire, n'hésitez pas à le renvoyer dans les meilleurs délais.

Plus le nombre de personnes sera élevé, plus la négociation auprès des mutuelles sera avantageuse, pour bénéficier d'une **offre attractive**.

- **Deuxième étape** : un cahier des charges sera établi et adressé aux mutuelles.

Après comparatif des offres, la Commune sélectionne le contrat proposant le meilleur compromis entre le **montant de cotisation** et les **couvertures proposées**.

- **Troisième étape** : une réunion publique d'information sera proposée avec le ou les prestataires retenus pour vous permettre de les rencontrer.

Qui peut en bénéficier ?



La mutuelle communale est réservée aux seuls **habitants de la commune**.

L'**accès pour tous** à une complémentaire santé est le fer de lance de ce dispositif :

- Aucune limite d'âge
- Aucune condition de ressource
- Aucun questionnaire de santé n'est à remplir.

La mutuelle concerne les personnes qui ne disposent pas d'une **mutuelle obligatoire**, en partie financée par l'employeur c'est-à-dire les jeunes, les personnes au chômage, les retraités, les travailleurs indépendants.

Les avantages ?



- Un tarif préférentiel
- La proximité (possibilité de permanence dans la commune)
- Des démarches simplifiées : il n'est plus nécessaire de comparer, de négocier, la Commune l'a fait pour vous.

Au final, un accès aux soins favorisé dans une période où les hausses de prix multiples grèvent les budgets, où le coût des soins ne cesse d'augmenter.

Un bel exemple de solidarité locale !

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ce projet mais, si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à téléphoner en mairie.

UNE FIN D'ANNÉE ACTIVE POUR LE CCAS



ACTION SOCIALE

C'est dans une ambiance détendue et chaleureuse que les bénévoles du CCAS ont accueilli les Reventinois pour le repas de fin d'année qui a eu lieu le 6 décembre dernier. Ce sont plus de 140 personnes qui se sont retrouvées au gymnase pour une journée placée sous le signe du plaisir.

Plaisir de retrouver amis et connaissances. Plaisir de déguster le délicieux repas préparé par notre fidèle traiteur 4S Réception et de terminer avec les bûches savoureuses de notre boulanger. Plaisir de se laisser aller à quelques pas de danse guidés par Anne-Sophie Roche, au son de l'accordéon de Jean-Yves Serve. Une belle journée offerte par le CCAS aux Reventinois âgés de 67 ans et plus !

Et, pour ceux qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas y participer, d'autres choix étaient possibles (mais seulement à partir de 70 ans). Cette année, ce sont près de 80 colis, confectionnés par Comptoir de Campagne pour favoriser le commerce local, qui ont été distribués. Enfin, à cela s'est ajoutée une quarantaine de bons cadeaux à échanger chez différents commerçants de la Commune.

Un grand merci pour tous les bénévoles qui ont fait de ces différentes opérations une réussite !

Prochain rendez-vous à ne pas oublier : le 28 avril pour le traditionnel repas Chasseur.



UN PETIT FRÈRE POUR LE BALAD'ÂGE

Après 6 ans de fonctionnement, la demande a évolué.

Toujours soucieux de prendre en compte les besoins exprimés, il y aura désormais 2 groupes de niveau différent

- pour ceux qui le peuvent, une randonnée de 2 à 3h, entre 8 et 9 km avec un dénivelé raisonnable (rendez-vous à 13h15 le mardi après-midi place du maréchal-ferrant)
- et pour d'autres, une balade de 1h30 à 2h, entre 4 et 5 km, avec peu de difficulté (rendez-vous à 13h45 le mardi suivant toujours place du maréchal-ferrant).

Le Balad'âge c'est donc désormais tous les mardis après-midis, en alternance entre les 2 groupes.

Vous retrouverez tous les renseignements, le calendrier sur le site de la mairie ou bien par téléphone.

LE BALAD'AGE DOUX : 1^{er} RENDEZ-VOUS LE 21 MARS A 13H45

Merci aux bénévoles qui repèrent et organisent les sorties! Sans elles, cette activité ne pourrait avoir lieu.



ET CULTURELLE

LA BIBLIOTHÈQUE VIT AU RYTHME DES PRIX



D'abord celui de Goutte de Sang d'encre décerné à Olivier Bal pour "La Forêt des Disparus" chez XO Éditions et celui de Bulle de Sang d'encre attribué à Teresa Valero pour "Contrapaso" aux Editions Dupuis.

Désormais les lecteurs sont en route vers le prix Rev'nature organisé par l'association Entrez, c'est ouvert ! 4 romans à découvrir, un seul choix d'ici début septembre.

Partez à la découverte de romans qui vous emmèneront dans des univers différents mais où la nature et l'environnement sont au coeur du récit.



Quant aux jeunes lecteurs, ils sont attendus pour le pris Graine de Rev' organisé par la bibliothèque avec le soutien du Réseau trente et + et en lien avec le festival REV'en VERT : 12 titres pour les 3-10 ans et un choix pour la mi-juin.

Vous retrouverez bien sûr tous ces livres à la bibliothèque !



Sélection enfants - Prix Graine de Rev'



Sélection adultes - Prix Rev'Nature



Dans le cadre d'un projet pédagogique intitulé "De la graine à l'assiette" mené par l'association Entrez ! c'est Ouvert ! et Laetitia Bieuvelet, professeur des écoles à l'école Paul Vincensini, les élèves de CP/CE1 découvrent la saisonnalité des fruits et légumes. C'est autour d'un programme riche, financé par l'école et la Commune mais également par la Fondation PiLèJe, qu'ils participent chaque période à une action..



Ainsi, en octobre, pour la semaine du goût, ils ont fait goûter, chaque jour, à l'ensemble des élèves de l'école, diverses variétés de pommes, de poires, de choux, de carottes sous toutes leurs formes.

Au mois de novembre ils ont été ravis de prendre un petit déjeuner en classe avant de rencontrer Caroline Massoni, diététicienne nutritionniste à Reventin-Vaugris qui leur a expliqué les bienfaits d'une bonne alimentation. En décembre, les élèves ont réalisé de belles truffes pour les fêtes et ont revêtu des toques de pâtisseries.



Après avoir compris que le blé pouvait se transformer en farine, ils ont été reçus, fin janvier, par le boulanger du village qui leur a montré comment il fabrique son pain. Ils sont repartis le ventre plein après une dégustation de viennoiseries.

Afin de transmettre toutes ces nouvelles connaissances, les élèves sont en train de réfléchir à un spot publicitaire que vous pourrez découvrir à la prochaine fête du village. Mais l'aventure ne s'arrête pas là ! Bientôt un jardin verra le jour dans la cour de l'école avec la participation d'une autre enseignante de l'école, Nathalie Faro et de ses élèves de CE1/CE2.



ACTIONS DE NOS ASSOCIATIONS

LA CHORALE DE COEURS EN CHOEUR



La chorale De Coeurs en Choeur de Reventin-Vaugris a réactivé en cette rentrée le Garden Gospel Group, chorale gospel éphémère. Ce groupe se réunit chaque année depuis 7 ans déjà et travaille sous la direction de Véronique LAROSE de mi-septembre à décembre à l'initiative d'une mairie. C'est celle de Saint Clair du Rhône, qui cette année a programmé un concert dans le cadre de son programme d'actions culturelles.

Le groupe vocal a donné cette année deux concerts. Le 9 décembre en l'église de Sainte Colombe, et le dimanche 11 décembre dans la salle des fêtes de Saint Clair du Rhône. Les deux concerts ont réuni un très large public. C'est devant une salle comble que les choristes ont interprété leur répertoire pour le concert de clôture. Les spectateurs ont pu chanter et participer activement sur certains chants, et les choristes se sont donnés rendez-vous à la rentrée prochaine !

LES TALENTS CACHÉS SE DÉVOILENT



Début novembre Entrez! c'est Ouvert! a organisé la biennale des Talents Cachés.

Reventinois(es) et habitants des bourgs voisins ont exposé au grand jour leurs talents : de la peinture à la vannerie, de la création en bois, de textile, en papier, en cuir, de bijoux, à la peinture sur porcelaine, du graphisme sur textile à l'écriture, de la création de décors de Noël, d'art floral, d'assemblage de bouchons, d'origami au miel, c'était tellement varié, inventif et réalisé avec tellement de soin. Tout cela a fait la joie des visiteurs.

Cette année, une innovation : un espace musical avec de talentueux interprètes.

Comme chaque fois une ambiance conviviale, une bonne humeur des exposants et des visiteurs!

Rendez-vous en 2024 !



La jeunesse créative



La Balme à l'honneur



Nos activités, en période de début d'année, comme vous devez vous en douter, sont réduites, mais nous maintenons, dès que la météo nous le permet, nos rencontres du lundi, mercredi et vendredi après-midi à partir de 13h30 et ce toujours sur le terrain de pétanque municipal à côté du stade Jean-Louis RIVOIRE où toute personne, licenciée ou pas, peut nous rejoindre pour s'entraîner ou se divertir. Cette année, chaque adhérent aura l'opportunité d'aider l'association en prenant un Polo floqué du logo de notre association grâce à nos deux sponsors ; Nicolas GAGE au titre des « Occasions Reventinoises » et Didier CHAREYRON Directeur de SEDES CREATION. Nous soutenons toujours la municipalité par notre présence dans les différentes manifestations et dans les deux groupes de travail du projet VINCI concernant le demi-diffuseur. Nous nous opposons à ce projet dont l'emplacement prévu va amputer certains des terrains de boules et qui apporterait une indéniable nuisance à tout point de vue par une promiscuité des riverains et sportifs que nous sommes.

L'objectif de notre Association « PETANQUE REVENTINOISE » reste inchangé, c'est-à-dire passer un moment agréable de détente et de loisir. Venez nous rejoindre, vous trouverez toujours sur le terrain un membre du Conseil d'Administration qui vous accueillera et prendra votre inscription. Donc à très bientôt sur le boulodrome!

Le président : Serge DUC DIT CATTY



LEO LAGRANGE

Club
Léo Lagrange
de Reventin-Vaugris



DANSE MODERNE



Depuis Novembre les répétitions de nos danseuses et danseurs s'enchaînent et lors de la porte ouverte du 25 Janvier 2023, les parents ont pu découvrir le travail assidu de leurs enfants.

Le gala de danse aura lieu le 17 JUIN au gymnase de REVENTIN-VAUGRIS.

GYM DOUCE – BODY ZEN RENFO MUSCULAIRE

Participation très active dans une bonne ambiance avec de plus en plus de participantes (et participant) chaque année.

LES AINÉS



Détente tous les jeudis après-midi à 14h programme : jeux de cartes/sociétés et autres autour d'un goûter convivial.

THÉÂTRE



Léo parleurs en pleine répétition dans un décor minimaliste (pour l'instant). Les représentations auront lieu les Vendredi 12 Mai et Samedi 13 Mai 2023 à la salle d'animation rurale de Reventin

SOIRÉE DES ADHÉRENTS

C'est au restaurant reventinois le RAD'UP que le CJRV organisait la Soirée des adhérents le 25 novembre. Une soirée réussie de l'apéritif au dessert, une soirée où l'on a enfin pu discuter avec des personnes que l'on n'avait pas revues depuis longtemps. Merci au RAD'UP pour leur accueil et leur gentillesse.



GALETTE DES ROIS

Le CJRV a commencé l'année par une note gourmande. Le Vendredi 13 janvier nous nous sommes retrouvés pour déguster la galette avec un bon verre de cidre.



LA SAINT VINCENT RECONDUIT SON PROGRAMME D'ANIMATIONS



Un mois de Janvier animé pour les sociétaires de la Saint-Vincent ! Après un banquet organisé à la SAR le 22 Janvier, place à l'Assemblée Générale dès le lendemain. L'occasion d'évoquer les prochains rendez-vous. Pour cette année, la journée pétanque du 15 août et le voyage de fin août sont reconduits.

Les adhérents étaient à pied d'œuvre le samedi 28 janvier pour leur matinée boudin/saucisses.

Côté bureau, le tiers sortant est réélu. Le conseil d'administration est donc composé de douze membres.



Braderie puériculture

Un moment de partage, de convivialité et de bonnes affaires pour les petits et les grands.

Fête des lumières

Grâce au soutien logistique de la mairie, à la participation des associations Reventinoises et des commerces du village, le cœur de Reventin -Vaugris a pu vivre une soirée gourmande au son de la musique.

L'arbre de Noël

Grâce à la réussite des manifestations précédentes, le Sou des écoles a pu offrir aux élèves de l'école Paul Vincensini, une sortie au cinéma pour les primaires, un spectacle avec une conteuse pour les maternelles. Le père Noël est venu gâter les enfants avec une hotte bien remplie de cadeaux pour toutes les classes, d'une valeur de 600€.

Matinée Diot/Caillette

Malheureusement la participation à cet événement n'a pas été à la hauteur de l'investissement des parents actifs. Toutefois nous ne baissons pas les bras et nous vous attendons nombreux à nos prochaines manifestations.

SOU DES ÉCOLES



LE CYCLO OLYMPIQUE REVENTINOIS

Le Cyclo Olympique Reventinois, le COR, est basé à Reventin-Vaugris depuis sa création en 1977. Il compte plus de 60 membres dont un quart de féminines.



Le COR, qui est affilié à la FFVélo, a pour objectif de rassembler les passionnés de la petite Reine sur route ou à VTT. Le club organise des sorties vélo sur les routes ou sur les sentiers de la région pour permettre à tous de pratiquer une activité physique, dans une ambiance conviviale, sans aucun esprit de compétition.

Le COR s'efforce de développer la sécurité dans la pratique du vélo sans nuire à la convivialité des sorties.

Chaque année, le COR organise deux événements ouverts à tous (en mai et en octobre) dont le retentissement dépasse largement notre territoire. Ils rassemblent entre 200 et 400 participants

En 2023, la **Reventine**, notre randonnée « vélo de route », est programmée le **dimanche 14 mai**.

4 parcours allant de 40 à 160 km vous permettront de découvrir les petites routes de notre région et du massif du Pilat. Vous trouverez 5 stands de ravitaillements sur les circuits et un repas simple et consistant qui sera servi dans la SAR mise à disposition par la commune.

Faire partie du COR c'est partager, entre amis, des bons moments autour de la pratique du vélo.

Nous vous y accueillerons avec plaisir !

Contact : Georges CLO (07-83-76-84-38)

EN 2023, LE COR CHANGE SON MAILLOT

Un nouveau look (plus visible) et un nouveau fournisseur fabricant en France avec une démarche environnementale ont été retenus.

Vous verrez bientôt sur nos routes des cyclistes avec ce nouveau maillot.



UN DIMANCHE À LA CHASSE



L'ACCA a participé à sa 6^e contribution de "Un Dimanche À la Chasse" le samedi 22 octobre, afin de faire découvrir les vrais contours de la chasse, empreints de respect et de cordialité. Le matin, pour l'accueil à la cabane de chasse, un café était servi avec viennoiseries aux 13 invités, comprenant 2 dames, pour cette journée avec la présence de 22 sociétaires. Le Président Yannick LANDREAU souhaitait la bienvenue, décrivait l'organisation de la journée et présentait l'association et son territoire. Il abordait les différents types de chasses en Isère et les races de chiens qui leur sont dévolues. Le responsable de battues Christian FUELLE intervenait après pour décrire les conditions requises pour l'organisation de celles-ci et des conditions de sécurité impératives : vêtements fluo, identification du gibier, tirs fichants, angles de sécurité, consignes. Il proposait aux volontaires d'accompagner les traqueurs pour "faire le pied" afin d'observer d'éventuels traces de sangliers et de chevreuils. Au retour une battue au sanglier a été organisée où chaque invité en binôme avec un chasseur est allé à un poste. Les plus chanceux ont pu voir des sangliers et chevreuils. Pas moins de 5 sangliers ont été prélevés par les postés accompagnés de leurs invités. La fin de journée s'est terminée par un repas pris en commun dans la bonne humeur en toute convivialité. Tous les invités étaient enchantés de leur journée et beaucoup souhaitent revenir passer une journée à la chasse.





Le festival REV'en VERT succède à Rêv'nature, initié par l'association Entrez ! c'est ouvert ! En 2022, une nouvelle association - REV'en VERT- s'est créée pour faire vivre et développer cette belle initiative.

Pendant 3 jours, les 14, 15, 16 octobre, Reventin-Vaugris a vécu au rythme de la nature et de l'environnement. Le fil rouge de ce festival est la sensibilisation aux problématiques environnementales en proposant différentes approches.

C'est Jacques Mayoud et ses chansons engagées qui a ouvert cette édition 2022 suivi par un sublime concert de Jazz Manouche offert par Diabolo Swing : un grand moment !

Le lendemain était une journée dédiée à la nature avec des sentiers animés : une randonnée plus ou moins longue vous faisait (re)découvrir les sentiers reventinois et, au fil de vos pas, des étapes vous attendaient. Pour réaliser une lecture du paysage, une œuvre

d'art à partir d'éléments naturels, pour découvrir la permaculture ou pour goûter une pause musicale en pleine nature.



Cette deuxième journée a vu la naissance de Madame Rev'en vert qui trône toujours à proximité de Comptoir de Campagne et s'est terminée autour d'une table ronde qui évoquait la nécessité de protéger la biodiversité.

Le dimanche était consacré au marché bio et alternatif qui a réuni une trentaine de producteurs et une dizaine d'associations. Dans les rues du village, vous pouviez découvrir des producteurs divers : chocolat, châtaignes, farines, épices, fromages, escargots ... Des conférences permettaient de s'informer sur différents sujets et des ateliers de s'initier à la peinture végétale, à la fabrication de paniers...

Une belle réussite seulement perturbée par le grand vent soufflant ce dimanche.



En 2023, le festival aura lieu en Juin. Notez bien les dates : 2,3 et 4 Juin. Le programme est en cours d'élaboration et promet d'être riche et diversifié !

À VOS AGENDAS



03/03	ENTREZ C'EST OUVERT - Conférence (SAR)
04/03	TEAM CARPE - Matinée andouillette (SAR)
10/03	CJRV - Assemblée Générale (SAR)
11/03	USR - Soirée dansante (gymnase)
12/03	APF - Marche
17/03	LUDOMOBILE (SAR) 10h - 12h30 / 13h30 - 18h00
19/03	BOXE - Moules frites (SAR)
25-26/03	CHORALE DE COEUR EN COEUR - Concert (SAR)



	SOU DES ECOLES - Soirée dansante (SAR)	01/04
	FREE DANCE COUNTRY - Bal Country (Gymnase)	02/04
	CITEE - Assemblée Générale (SAR)	21/04
	SOU DES ECOLES - Vide grenier (Gymnase)	23/04



05/05	LUDOMOBILE (SAR) 10h - 12h30 / 13h30 - 18h00
12-13/05	LEO LAGRANGE - Théâtre (SAR)
13/05	SOU DES ECOLES - Concours de pétanque (stade)
14/05	COR - La Reventine
24-29/05	USR - SOLIDAFoot (Stade)



IMPRESSION
ABEOS REPROGRAPHIE
 900 exemplaires

DIRECTRICE DE
LA PUBLICATION
 Edith RUCHON

RÉDACTION - DESIGN
 La commission
 communication
 Le secrétariat

	ACCA - Assemblée Générale	02/06
	REV'EN VERT - Festival Rev'en Vert (SAR et Gymnase)	02-04/06
	USR - RN7 Cup (Stade)	03-04/06
	LUDOMOBILE (SAR) 10h - 12h30 / 13h30 - 18h00	09/06
	CJRV - Soirée décalée (SAR)	10/06
	USR - Tournoi U15 - U17 - U20 (Stade)	10-11/06
	LEO LAGRANGE - Gala de danse (Gymnase)	17/06
	DE COEURS EN CHOEURS - Assemblée Générale (SAR)	28/06
	SOU DES ECOLES - Kermesse (Gymnase)	30/06
	USR - Assemblée Générale (Gymnase)	30/06

